

3ème PARTIE

CONCLUSIONS

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Ouverte du 25-11-2021 au 27-12-2021 sur les communes de

LAGOR – ABIDOS – LUCQ DE BÉARN – MONT

sur demande de la société TERÉGA en vue d’obtenir :

- l’autorisation préfectorale de construire et d’exploiter une canalisation de transport de gaz naturel de MONT à OGENNE**
- la déclaration d’utilité publique**
- la mise en compatibilité des PLU d’ABIDOS et de LAGOR**
- le parcellaire en vue de l’institution des servitudes**
- la demande d’arrêt définitif d’exploitation partiel de la partie déviée**

3^{ème} PARTIE : CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

3 – 1 : Conclusions sur la demande de construire et d’exploiter

3 – 2 : Conclusions sur la déclaration d’utilité publique

3 – 3 : Conclusions sur l’enquête parcellaire

3 – 4 : Conclusions sur la mise en compatibilité :

- du PLU d’ABIDOS

- du PLU de LAGOR

3 – 5 : Conclusions sur la demande de mise en arrêt définitif de la partie déviée

ANNEXES

1 - Arrêté d’ouverture de l’enquête publique

2 – Procès-verbal de synthèse des observations du public et questions du commissaire enquêteur

3 – Mémoire en réponse de TERÉGA